

## SÉANCE ORDINAIRE

**DATE :** Mardi, le 15 novembre 2011  
**HEURE :** 19 h 30  
**LIEU :** Centre administratif de la MRC

### **Sont présents :**

MM.	Donald Badger, maire de	Bolton-Ouest
	Martin Bellefroid, maire de	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River
	Jean-Charles Bissonnette, maire d'	Abercorn
	Gilles Decelles, maire de la ville de	Lac Brome
	Jean-Guy Demers, maire de la	ville de Dunham
	Claude Dubois, maire de la	ville de Bedford
	Josef Hüsler, maire de la	ville de Farnham
	Roland Lemaire, maire de	Frelighsburg
	Daniel Meunier, représentant de	Brigham
	Pierre Pelland, maire de la	ville de Sutton
	Réal Pelletier, maire de	St-Armand
	Yvon Pépin, représentant de	Cowansville
	Laurent Phoenix, maire de	Ste-Sabine
Mme	Pauline Quinlan, mairesse de la	ville de Bromont
Mme	Sylvie Raymond, mairesse du	village d'East-Farnham
	Gilles Rioux, maire de	Stanbridge Station
	Albert Santerre, maire de	Saint-Ignace-de-Stanbridge
	Tom Selby, maire du village de	Brome
Mme	Ginette Simard-Gendreau, mairesse de	Notre-Dame-de-Stanbridge
	Gilles St-Jean, maire du	canton de Bedford
	Greg Vaughan, maire de	Stanbridge East

**Formant quorum** sous la présidence d'Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville et également présents, monsieur Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier, Francis Dorion, directeur du service de la gestion du territoire et Me Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2011
4. Actualités du CLD : étude du budget 2012
5. Rapport du comité de transport du 20 octobre :
  - 5.1. Recommandation pour le budget 2012
  - 5.2. Remplacement des cartes à poinçons
6. Rapport du comité de la Pépinière régionale de feuillus du 15 novembre :
  - 6.1. Recommandation pour le budget 2012
7. Rapport du comité carrières et sablières du 24 octobre :
  - 7.1. Recommandation pour le budget 2012
8. Rapport du comité PGMR du 9 novembre :
  - 8.1. Retour sur le dossier des écocentres satellites
  - 8.2. Collecte de sapins de Noël
  - 8.3. Recommandation pour le budget 2012
9. Autorisation pour l'octroi du 1<sup>e</sup> versement au montant de 20 000\$ à Loisir et Sport Montérégie pour la réalisation de l'étude sur les sentiers multifonctionnels
10. Rapport du comité d'aménagement du 9 novembre :
  - 10.1. Réunion extraordinaire le 17 nov. : Convocation des comités consultatifs agricole et d'aménagement
  - 10.2. Proposition de modification au SAD
  - 10.3. Plan d'action 2012 et recommandation pour le budget 2012
11. Rapport du comité réseau santé du 8 novembre :
  - 11.1. Recommandation pour le budget 2012
12. Rapport du comité d'évaluation du 25 octobre :
  - 12.1. Proposition de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule
  - 12.2. Recommandation pour le budget 2012

13. Rapport du comité du schéma de sécurité incendie du 10 novembre :
  - 13.1. Recommandation pour le budget 2012
14. Rapport du comité administratif du 7 novembre :
  - 14.1. Proposition de modification au règlement relatif à la tarification des biens et services de la MRC
  - 14.2. Financement de la maison régionale de tourisme des Cantons de l'Est
  - 14.3. Recommandation pour le budget 2012
15. **Étude du budget 2012**
  - 15.1. Ajournement de la séance
  - 15.2. Délibérations du conseil : estimation des revenus et dépenses au 31 décembre 2011 et prévisions budgétaires 2012
  - 15.3. Conditions de travail 2012 du personnel
  - 15.4. Réouverture de la séance publique
16. Formation des employés des travaux publics : suivi du dossier
17. Réception de Noël des maires : confirmation pour Dunham
18. Prochaine séance du conseil : mercredi le 23 novembre – adoption du budget
19. Avis : élection des comités et du préfet-suppléant le 20 décembre
20. Demande d'appui pour le poste douanier de Morses Line
21. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour novembre / décembre
22. Correspondance
23. Questions diverses :
24. Deuxième période de questions du public
25. Levée de la séance

---

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

382-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND  
 APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER  
 ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

**ADOPTÉ**

#### PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Marielle Cartier, conseillère de St-Armand, informe les maires d'un appel qui fut logé à Info-Crime et du mauvais traitement de cet appel. De plus, il semble y avoir une interprétation différente selon le parrain attiré aux municipalités. Ce dernier point sera adressé au comité de sécurité public prochainement.

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 OCTOBRE 2011

383-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
 APPUYÉ PAR GILLES RIOUX  
 ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2011 tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

#### ÉTUDE DU BUDGET 2012 DU CLD

384-1111

**CONSIDÉRANT** que le CLD a respecté les lignes directrices émises par le conseil des maires, soit de limiter l'augmentation des quotes-parts 2012 à 3,2%;

**CONSIDÉRANT** que le surplus 2011 est réservé à des projets spéciaux pour l'année 2012;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de verser des ressources financières suffisantes aux trois axes de développement, soit l'industriel, le tourisme et l'agro-alimentaire, en accordant la priorité à la création d'emplois;

**EN CONSÉQUENCE,  
 IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND  
 APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS  
 ET RÉSOLU:**

D'approuver le budget 2012 du CLD à la prochaine séance du conseil, tel que présenté séance tenante.

**ADOPTÉ**

**CARTE À POINÇON : MODE DE PAIEMENT, TARIFICATION ET TRANSITION**

385-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE  
ET RÉSOLU :**

De remplacer les cartes à poinçon des usagers du service de transport par des billets pour une valeur équivalente des poinçons restants durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 jusqu'au 31 mars 2012 et de fournir aux usagers une enveloppe préaffranchie pour le retour des cartes à poinçon.

**ADOPTÉ**

**BUDGET 2012 DU COMITÉ DU SERVICE DE TRANSPORT**

Les membres du comité du service de transport adapté et collectif recommandent au conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité du « Transport adapté » ainsi que du « Transport collectif » tel que présenté séance tenante.

**BUDGET 2012 : COMITÉ DE LA PÉPINIÈRE RÉGIONALE DE FEUILLUS**

Les membres du comité Pépinière régionale de feuillus recommandent au Conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité « Pépinière de feuillus » tel que présenté séance tenante.

**BUDGET 2012 : COMITÉ CARRIÈRES ET SABLIERES**

Les membres du comité Carrières et sablières recommandent au Conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité « Carrières et sablières » tel que présenté séance tenante.

**REPORT DU DOSSIER DES ÉCOCENTRES SATELLITES**

386-1111

**CONSIDÉRANT** que le projet d'implantation d'un réseau d'écocentres satellites suscite de l'intérêt auprès des municipalités locales;

**CONSIDÉRANT** que la mise en place de ce réseau nécessitera des sommes d'argent importantes;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs questions et modalités d'implantation restent à définir face au projet d'écocentres satellites;

**CONSIDÉRANT** que des tâches d'évaluation plus approfondies devraient être faites au cours de l'année 2012 afin de proposer un plan d'actions et d'implantation qui saura répondre à tous les questionnements;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN  
ET RÉSOLU :**

De structurer le projet d'implantation de cinq écocentres satellites à Bedford, Bromont, Farnham, Lac-Brome et Sutton durant l'année 2012 afin de procéder à leur mise en place en 2013.

**ADOPTÉ**

**POURSUITE DE L'ENTENTE DE PRINCIPE ACTUELLE AVEC LA RIEDSBM POUR  
LE SERVICE DE PARC À CONTENEURS ET DE LA REMISE DES RDD**

387-1111

**CONSIDÉRANT** que le projet d'implantation des écocentres satellites ne se réalisera pas en 2012;

**CONSIDÉRANT** que le comité du PGMR souhaite que les services actuels pour l'écocentre et la collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) à la RIEDSBM se poursuivent;

**CONSIDÉRANT** qu'au cours de l'année 2012 une rencontre devra avoir lieu avec la RIEDSBM afin de préciser les ententes et partenariats futurs;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

D'aviser la RIEDSBM que la MRC souhaite poursuivre pour l'année 2012 l'entente actuelle pour le service des parcs à conteneurs et la remise des RDD comme suit : la MRC assume 80% du déficit d'opérations encourues pour 2012 pour le parc à conteneurs des particuliers et 50% des frais encourus pour le service régional de récupération des résidus domestiques dangereux (RDD).

**ADOPTÉ**

**COLLECTE DE SAPINS DE NOËL**

388-1111

**CONSIDÉRANT** que le mémo promotionnel pour la collecte des sapins de Noël et les frais de sa distribution font partie des actions prévues en 2011;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER  
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS  
ET RÉSOLU :**

D'octroyer le contrat de l'impression du mémo promotionnel pour la collecte des sapins de Noël à l'entreprise Impressions Daigle pour un montant de 1 955,73 \$ avant taxes et d'autoriser Valérie Nantais-Martin à procéder à la distribution postale pour un montant approximatif 3 400 \$ avant taxes.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**BUDGET 2012 : COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Les membres du comité PGMR recommandent au conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité de « Matières résiduelles » tel que présenté séance tenante.

**AUTORISATION POUR L'OCTROI DU PREMIER VERSEMENT  
À LOISIRS SPORTS MONTÉRÉGIE**

389-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN  
APPUYÉ PAR TOM SELBY  
ET RÉSOLU :**

D'autoriser l'octroi du premier versement au montant de 20 000 \$ à Loisirs, Sports Montérégie, conformément aux dispositions contractuelles, pour la réalisation de l'étude sur les sentiers multifonctionnels.

**ADOPTÉ**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE : CONVOCATION DU COMITÉ CONSULTATIF  
AGRICOLE ET COMITÉ CONSULTATIF D'AMÉNAGEMENT**

390-1111

**CONSIDÉRANT** que la MRC a reçu le 9 novembre 2011 le premier projet de règlement 876-72-2011 de la Ville de Bromont modifiant le règlement de zonage 876-2003 notamment afin d'ajouter une parcelle de terrain de la zone agricole à une zone de récréation, soit le Golf Royal Bromont;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Bromont, suivant cette modification législative préliminaire, se porte demanderesse d'une demande d'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture;

**CONSIDÉRANT** que la MRC doit se prononcer sur ce projet avant que la Ville de Bromont dépose sa demande auprès de la CPTAQ;

**CONSIDÉRANT** que ce dossier requière une analyse approfondie des dispositions prévues au schéma d'aménagement de la Haute-Yamaska, en y effectuant un parallèle avec le schéma d'aménagement de Brome-Missisquoi;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'obtenir l'avis du comité consultatif agricole afin que le comité consultatif d'aménagement puisse rendre une décision éclairée;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE RAYMOND  
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE  
ET RÉSOLU :**

De tenir une réunion extraordinaire le 17 novembre 2011 requérant la présence du comité consultatif agricole à compter de 18h30 (salle Missisquoi) et du comité consultatif d'aménagement à compter de 20h00 (salle Missisquoi).

**ADOPTÉ**

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

Avis de motion est, par la présente donné avec dispense de lecture par Réal Pelletier, qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place, proposera l'adoption d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement afin d'établir des secteurs à vocation multifonctionnelle au nord et au sud du périmètre urbain de la Sabinoise.

**BUDGET 2012 : COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

Les membres du comité consultatif d'aménagement, recommandent au Conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité « Aménagement du territoire », tel que discuté séance tenante.

**EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR TEMPORAIRE ET NOUVEAU SERVEUR**

391-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX  
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN  
ET RÉSOLU :**

D'ouvrir un poste temporaire de technicien pour le service de l'évaluation pour une période entre 6 et 12 mois.

De plus, de procéder à l'achat d'un nouveau serveur d'une valeur de 1 000\$ considérant que la dernière version du logiciel d'évaluation SMI nécessite l'ajout d'un serveur exclusif pour l'évaluation.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**PROCÉDER À L'ACHAT D'UN NOUVEAU VÉHICULE**

392-1111

**CONSIDÉRANT** les coûts d'entretien et la désuétude de la Cavalier 2002;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND  
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
ET RÉSOLU :**

De procéder à une demande de prix auprès de concessionnaire de la région afin d'acheter en 2011 un nouveau véhicule pour le service de l'évaluation.

**ADOPTÉ**

*Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**BUDGET 2012 : COMITÉ D'ÉVALUATION**

Les membres du comité d'évaluation recommandent au Conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité « Évaluation », tel que discuté séance tenante.

**BUDGET 2012 : COMITÉ DU SCHÉMA DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Les membres du comité du schéma de sécurité incendie recommandent au Conseil d'adopter le budget 2012 de l'activité « Sécurité incendie », tel que discuté séance tenante.

**AVIS DE MOTION : MODIFIANT LE RÈGLEMENT 08-0605**  
**CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE TARIFICATION**  
**POUR LES BIENS ET SERVICES DE LA MRC**

Avis de motion, est, par la présente donné avec dispense de lecture par Laurent Phoenix qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place, proposera l'adoption d'un règlement annulant et abrogeant le règlement 08-0605 afin d'y ajuster la tarification pour les dossiers de vente pour taxe et d'entretien de cours d'eau et pour effectuer une mise à jour complète du règlement de tarification de la MRC.

**FINANCEMENT DE LA MAISON RÉGIONALE**  
**DE TOURISME DES CANTONS DE L'EST**

393-1111

**CONSIDÉRANT** que la Maison Régionale de Tourisme des Cantons de l'Est (ci-après appelée « Maison du Tourisme ») est située sur l'autoroute des Cantons de l'Est à la sortie 68;

**CONSIDÉRANT** que le débit moyen de l'autoroute à cet endroit est de 24 000 véhicules par jour (MTQ 2008) ce qui en fait la plus importante porte d'entrée des Cantons de l'Est;

**CONSIDÉRANT** que les coûts de fonctionnement, de gestion et de financement de la Maison du Tourisme s'élèveront à 265 000\$ en 2012;

**CONSIDÉRANT** que les revenus de publicité, d'affichage, de subventions salariales et de vente de produits s'élèveront à 76 000\$ et que les MRC de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi devraient assumer les 189 000\$ nécessaires pour équilibrer le budget;

**CONSIDÉRANT** que 12 981 actes d'information touristiques ont été réalisées en 2010-2011 et que seulement 27% concernaient ces deux MRC alors que 58% des demandes concernaient le reste des Cantons de l'Est;

**CONSIDÉRANT** que les coûts assumés par les deux MRC sont disproportionnés par rapport aux retombées directes et que, dans les circonstances, l'avenir de la Maison du Tourisme est incertain;

**CONSIDÉRANT** l'importance de cette porte d'accueil pour l'industrie touristique des Cantons de l'Est et la responsabilité de l'Association touristique des Cantons de l'Est de soutenir financièrement cette porte d'entrée;

**EN CONSÉQUENCE,**  
**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS**  
**APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE**  
**ET RÉSOLU**

De demander à l'Association touristique des Cantons de l'Est de contribuer financièrement de façon importante au fonctionnement de la Maison Régionale de Tourisme des Cantons de l'Est située sur l'autoroute des Cantons de l'Est à la sortie 68.

**ADOPTÉ**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

394-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE**  
**APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN**  
**ET RÉSOLU :**

D'ajourner la séance du conseil afin que les maires puissent délibérer relativement aux prévisions budgétaires 2012.

**ADOPTÉ**

## ÉTUDE DU BUDGET 2012

Pour l'exercice financier 2011, les revenus sont estimés à 7 088 343 \$ et les dépenses à 6 843 564 \$ pour un surplus d'exercice d'environ 244 779 \$. En 2012, le budget s'élèvera à 8 025 900 \$ et les quotes-parts s'élèveraient à 2 496 254 \$. L'augmentation du budget de 1 170 452\$ et de la quote-part d'environ 1,2% s'explique notamment par les faits suivants :

- L'augmentation de l'inflation de 3,68% incluant la TVQ à 9,5% donc (294 336 \$)
- Présentation financière des travaux du programme d'amélioration de l'habitat (SHQ) (445 000 \$)
- Embauche de trois (3) ingénieurs avec le programme infrastructure Québec municipal (PIQM- Volet 3) (295 681 \$)
- Augmentation du budget des travaux de cours d'eau (182 000 \$)
- Mise en place du conseil et des comités numériques (25 000 \$)
- Augmentation de la contribution au CLD de 3,2% (29 499 \$)

Les membres du conseil discutent des éléments du budget et après quelques questions d'éclaircissement, le conseil se montre satisfait.

Tous les membres sont invités à étudier l'ensemble du budget déposé séance tenante d'ici à mercredi le 23 novembre prochain et à contacter le directeur général pour obtenir de plus amples renseignements. L'adoption du budget de la MRC et du CLD 2012 est prévue pour mercredi le 23 novembre 2011 à 19h30 au Centre administratif de la MRC.

## CONDITIONS DE TRAVAIL 2012 DU PERSONNEL DE LA MRC

395-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS  
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN  
ET RÉSOLU :**

- ❖ D'accorder une augmentation salariale de 3% à tout le personnel qui ne dispose pas d'échelons salariaux.
- ❖ D'augmenter de 1¢/km le remboursement des frais de déplacement;
- ❖ De fixer le remboursement maximum des frais de repas aux montants suivants :

déjeuner régulier :	12\$	dîner d'affaire :	20\$
déjeuner d'affaires :	20\$	souper régulier :	12\$
dîner régulier :	12\$	souper d'affaire :	40\$
- ❖ D'adhérer au régime de retraite des employés municipaux du Québec et de revoir la part de l'employeur selon les recommandations de l'étude sur les conditions de travail du personnel.

**ADOPTÉ**

## RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

396-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE  
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS  
ET RÉSOLU :**

De rouvrir la séance du conseil au public.

**ADOPTÉ**

## SUIVI DU DOSSIER DE LA FORMATION DES EMPLOYÉS DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Desmarais informe le conseil de la tenue d'une rencontre, mercredi 16 novembre à 9h00 au Centre administratif de la MRC, avec les directeurs des travaux publics et la SOFIE afin que l'organisme chargé de la formation puisse mieux saisir les besoins des employés des travaux publics.

## SOUPER DE NOËL DES MAIRES

Monsieur Jean-Guy Demers, maire de Dunham, confirme que la réception de Noël des maires aura lieu au restaurant du vignoble l'Orpailleur, situé dans la municipalité de Dunham, le samedi 14 janvier 2012.

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront le 23 novembre 2011 et le 20 décembre 2011 au centre administratif de la MRC.

### AVIS : ÉLECTION DES COMITÉS ET DU PRÉFET SUPPLÉANT LE 20 DÉCEMBRE

Les maires sont invités à indiquer leur intérêt à siéger sur les divers comités pour l'année 2012. La liste des comités distribuée lors de la séance du conseil doit être complétée et remise à monsieur Robert Desmarais avant le 23 novembre 2011. De plus, le directeur général informe le conseil que le mandat de deux ans de Monsieur Gilles Decelles à titre de préfet-suppléant vient à échéance à la séance du 20 décembre prochain et qu'une procédure d'élection sera tenue.

### IMPORTANCE DU MAINTIEN DE L'OUVERTURE DU POSTE FRONTALIER AMÉRICAIN DE MORSES LINE

397-1111

**CONSIDÉRANT** que près de 30 000 personnes traversent annuellement les douanes par le poste frontalier américain de Morses Line (route 235 à Saint-Armand), notamment pour des raisons touristiques, sociales, économiques ou de sécurité et que la fermeture de ce poste frontalier aurait un impact majeur sur la communauté de Brome-Missisquoi, laquelle région couvre 21 municipalités;

**CONSIDÉRANT** la culture bilingue existante de part et d'autre de la frontière depuis des décennies;

**CONSIDÉRANT** les familles divisées de part et d'autre de la frontière;

**CONSIDÉRANT** que ce poste frontalier est le port d'entrée de pistes de motoneiges dans notre région;

**CONSIDÉRANT** l'apport économique important relié à la restauration, au magasinage, aux postes d'essence et à certains projets futurs, telles la Route des Vins et la piste cyclable internationale;

**CONSIDÉRANT** que ce poste frontalier n'a pas seulement un impact sur les municipalités voisines immédiates de la frontière, mais sur toutes les municipalités locales de la MRC;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID  
APPUYÉ PAR ROLLAND LEMAIRE  
ET RÉSOLU**

Que ce poste frontalier a une importance capitale pour la région de Brome-Missisquoi et ses municipalités et conséquemment, le conseil de la MRC Brome-Missisquoi demande au gouvernement américain de maintenir ouvert le poste de douanes de Morses Line au Vermont.

Qu'une copie conforme de la présente résolution soit acheminée en anglais au responsable du poste de Morses Line au Vermont.

**ADOPTÉ**

### LEVÉE DE LA SÉANCE

398-1111

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

**ADOPTÉ**



Arthur Fauteux, préfet



Me Vanessa Couillard, greffière